CVCI Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

Centre Patronal

CCIG Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Fédération des Entreprises Romandes Genève

Communiqué de presse conjoint

Première édition du Forum économique lémanique : les organisations économiques vaudoises et genevoises exigent des infrastructures à la hauteur de leur poids fiscal et économique

La CCIG, le Centre Patronal, la CVCI et la FER Genève ont organisé ce jour la première édition du Forum économique lémanique. Plus d'une centaine de représentants de la politique et de l'économie romandes ont lancé un appel à Berne afin que les investissements de la Confédération reflètent la contribution substantielle de l'Arc lémanique à la prospérité du pays.

Genève, Paudex et Lausanne, le 30 octobre 2026 – Alors que Vaud et Genève constituent désormais le premier pôle économique du pays avec près de 20% du PIB suisse et versent 27 % de l'impôt fédéral direct, la métropole lémanique est particulièrement concernée par les suppressions et reports du programme d'infrastructures fédérales « Transports '45 ».

À l'horizon 2030, la population de l'Arc lémanique atteindra 1,5 million d'habitants, accentuant encore la pression sur des réseaux déjà saturés. Le constat est limpide : le décalage devient critique entre le dynamisme économique régional et des infrastructures sous-dimensionnées, à l'image d'une ligne ferroviaire Lausanne–Genève sans redondance supportant plus de 670 trains par jour et d'une autoroute A1 absorbant plus de 90'000 véhicules quotidiens. Des solutions sont nécessaires en vue de contrer le sous-dimensionnement des infrastructures, à l'image des préfinancements cantonaux pour le rail.

Pensé comme un rendez-vous annuel, le Forum économique lémanique entend offrir un espace de dialogue et de propositions consacré aux grands enjeux qui façonnent l'avenir de l'Arc lémanique. Son ambition est de mettre en lumière les enjeux prioritaires pour l'Arc lémanique, de rapprocher les positions et de construire une vision commune à l'échelle régionale. L'objectif est clair : permettre à l'Arc lémanique de parler d'une seule voix et de défendre les conditions-cadres nécessaires à son attractivité, à sa compétitivité et à son développement.

Route: mettre fin au « deux poids, deux mesures » fédéral- Sur les 31 projets routiers supprimés par Berne dans toute la Suisse, 11 se situent dans le seul canton de Vaud, dont 5 tronçons directement sur l'axe lémanique. Ce désengagement massif de la Confédération à l'égard de l'Arc lémanique est d'autant plus inacceptable que ces projets n'ont pas été refusés par les citoyens, tandis que plusieurs projets alémaniques pourtant rejetés par le peuple en 2024 sont maintenus dans la réserve fédérale avec horizon de réalisation en 2045/2055.

Si la réaffectation rapide des bandes d'arrêt d'urgence le long de l'Arc lémanique est nécessaire, y compris entre Nyon et Le Vengeron, cette mesure transitoire ne saurait se substituer à de véritables aménagements. Outre le maintien des projets vaudois dans la planification fédérale, l'élargissement complet du contournement de Genève entre Perly et l'Aéroport doit être réalisé dans son intégralité d'ici 2045 — sans reporter le tronçon Bernex–Meyrin/Vernier à 2055 — afin de décongestionner ces axes vitaux pour l'économie et les pendulaires.

Rail : aucun retard pour la redondance sur l'axe Genève–Lausanne-En vingt ans, les temps de parcours ferroviaires se sont allongés entre l'Arc lémanique et Berne, alors qu'ils diminuaient outre-Sarine. Les quatre organisations conditionnent dès lors leur soutien à la prolongation du pour mille de TVA au-delà de 2030 à des garanties fermes pour la Suisse occidentale, à commencer par le début impératif des travaux du tunnel

Morges–Perroy dès 2030. Parallèlement, un concept global assorti d'un calendrier contraignant est indispensable pour l'axe Est–Ouest, colonne vertébrale du pays qui concentre 70 % du PIB suisse.

Dès le premier semestre 2027, la Métropole lémanique devra parler d'une seule voix lors de l'examen parlementaire du projet « Transports'45 » afin de défendre des infrastructures à la hauteur des réalités démographiques, économiques et de mobilité de la région.

Contact médias

Centre Patronal : Christophe Reymond, Directeur général | Tél **:** +41 79 621 12 05

CCIG **:** Vincent Subilia, Directeur général | Tél : +41 78 757 95 36

FER Genève : Arnaud Bürgin, Directeur général | Tél : +41 79 910 98 45

CVCI: Philippe Miauton, Directeur| Tél: +41 79 277 68 41